



Programme de coopération transfrontalière Interreg IV

EUROWOOD

Descriptif détaillé de l'action 7

"Le Bois Energie, la réponse aux enjeux du développement durable"



Udon awptepm - Fond Européen de Développement Régional



Intérimy efflax la frontalière
Intérimy efflax granax awptepm



Agence de l'Environnement
et de la Métrique de l'Énergie



Sous-action 1 : Données Bois-énergie transfrontalières

1. Description synthétique de la sous-action :

Étude transfrontalière de potentiel bois-énergie

Les données concernant le potentiel de combustibles théoriquement mobilisable, sont soumises à des évolutions rapides, influencées par les territoires voisins et obéissant à la loi du marché.

De plus, la concurrence de valorisation des sous-produits issus de l'industrie du bois d'une part et les évolutions du marché du bois d'autre part imposent une vigilance concernant les volumes mobilisables pour la filière bois-énergie.

Ainsi l'étude réalisée dans le cadre du programme précédent a permis de dresser un état des lieux mais nécessite un suivi et des mises à jour réguliers afin de conserver une vision globale sur le gisement. Ceci permettra de mettre en adéquation les volumes mobilisables pour le bois-énergie et les besoins des chaufferies des collectivités, des entreprises ou des particuliers, vecteur d'un développement pérenne de la filière.

Afin de prendre en compte les impacts des territoires voisins, l'analyse de gisement intégrera l'ensemble des données des zones éligibles contiguës : les résultats du schéma départemental de l'Aisne, les travaux menés dans le Nord (Parcs naturels et association) et un inventaire de la ressource pourra également être mené en parallèle dans la Marne par l'ALE08.

Par la suite, ces données de gisement et de potentiel devront être actualisées régulièrement.

Observatoire transfrontalier bois-énergie

En parallèle, la mise en œuvre d'un Observatoire du Bois-Énergie se révèle être un outil intéressant et pertinent d'évaluation, de communication et de pédagogie.

Au niveau Européen, un tel tableau de bord est réalisé annuellement afin de comparer le développement des énergies renouvelables entre les pays de l'Union et de les comparer globalement aux objectifs du Livre Blanc. Ce dernier suit l'évolution du développement des différentes énergies renouvelables et les objectifs à atteindre globalement au niveau de l'Union Européenne en 2010 afin de respecter les engagements internationaux.

Si le tableau de bord européen a recours à des indicateurs spécifiques, une phase d'identification et de validation des indicateurs retenus au niveau local est nécessaire.

Enfin il est nécessaire de traduire les objectifs définis au niveau européen, déclinés en objectifs nationaux, sur le plan local pour déterminer l'échelle de développement à atteindre.

Ainsi couplée à un suivi du gisement bois, l'action tend à se doter de données transfrontalières aussi bien sur la partie amont de la filière qu'à l'aval. Ceci permet donc au territoire transfrontalier de se donner des objectifs de développement de la filière, à la fois ambitieux et pérennes en suivant l'adéquation entre offre et demande.

Cette action de globalisation et de synthèse des données permet de suivre et de valoriser l'impact du programme dans un contexte de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de mise en œuvre de solutions énergétiques renouvelables en accord avec le développement durable.

2. Plus-value transfrontalière de la sous-action :

Le suivi global sur **l'ensemble** du territoire concerné tend à supprimer la considération des limites administratives frontalières.

Un tel Observatoire au niveau de la zone du projet va permettre de comparer le développement de la filière au niveau du territoire par rapport aux objectifs européens, permettant ainsi de s'inscrire dans une démarche appliquée et reconnue au niveau de l'Union Européenne.

Apparaît dès lors un double objectif : celui de respecter les engagements européens déclinés sur le plan local et de contribuer au développement du bois-énergie en mettant en concurrence les territoires du projet afin de parvenir aux objectifs ainsi définis. Ce travail va également permettre : de vérifier et de montrer l'adéquation entre les besoins de combustibles et le potentiel de fourniture, considérée à l'échelle d'un territoire transfrontalier et d'apporter des balises pour les administrations et des orientations précises pour les décideurs politiques.

3. Public-cible :

Si l'ensemble de la population de la zone est bien évidemment concernée par les données et les résultats; il s'agit davantage de sensibiliser les élus locaux et les décideurs de la filière bois-énergie à la nécessité de s'inscrire dans le respect des engagements internationaux concernant les émissions de gaz à effet de serre.

4. Calendrier de mise en œuvre :

En 2008, les indicateurs utilisables pour l'Observatoire du bois énergie seront identifiés et définis clairement, pour réaliser un tableau de bord commun à tous les opérateurs de la zone.

La réalisation du tableau de bord se fera annuellement, le premier paraîtra début 2009.

La mise à jour des données transfrontalières sur le potentiel sera effectuée en 2009 et 2011.

Sous-action 2 : soutien à l'émergence des projets

1. Description synthétique de la sous-action :

Émergence et suivi des projets

Dès lors qu'une installation bois énergie est envisageable, de nombreuses étapes restent à franchir dans le but de convaincre le maître d'ouvrage sur la faisabilité technique et économique. De plus les dossiers sont plus longs et plus compliqués que pour les solutions traditionnelles. Ainsi il est nécessaire d'apporter un concours aux porteurs de projets, en particulier dans les collectivités rurales et les entreprises, lesquels n'ont pas forcément les moyens humains ou techniques pour mener à bien le projet.

- Pré-études technico-économiques : réalisation de diagnostics préalables. Ces pré études doivent permettre de comparer en terme technique, économique et environnemental les solutions énergétiquement envisageables, et constitue un outil d'aide à la décision pour les maîtres d'ouvrage. Elle permet également, le cas échéant, de retenir la solution bois-énergie la plus pertinente. Le plus souvent cette phase permet de retenir le combustible à utiliser (granulé ou bois déchiqueté), de chercher un emplacement favorable pour la chaufferie bois et d'identifier, le cas échéant, quels autres bâtiments peuvent être raccordés dans le cadre d'un réseau de chaleur.

- Accompagnement technique et administratif des porteurs de projet. Les partenaires assurent l'assistance aussi bien en amont (réalisation de comparatifs énergétiques, présentation des résultats, organisation de visites, aides à la rédaction des cahiers des charges, listes de bureaux d'études spécialisés en bois-énergie et autres intervenants professionnels - notamment d'un point de vue de l'approvisionnement), qu'en aval (accompagnement administratif pour le montage des dossiers, accompagnement technique pour la mise en œuvre du projet).

- Suivi des installations existantes. Il sera réalisé à partir d'une fiche de suivi commune et permettra d'avoir un retour sur quelques sites pertinents.

Animations et actions de sensibilisation

La diversité des publics cibles nécessite aussi d'adapter le mode d'intervention pour une sensibilisation et une information efficace :

- Grand public : information et accueil, diffusion de documentation, journées portes ouvertes et visites de sites ; participation à des événements (Salons, Foire...)
- Techniciens et professionnels : animation technique, documentation, journées de rencontre et d'échanges ;
- Élus : interventions, réunions, visites et déplacements spécifiques.

Outils d'informations transfrontaliers

Des outils d'informations spécifiques sur le bois énergie sont indispensables afin de sensibiliser la population du territoire transfrontalier et d'informer les maîtres d'ouvrages, techniciens et professionnels de la filière.

Si certains outils ont été mis en place lors du programme INTERREG III, il est à rappeler qu'ils seront actualisés afin de valoriser les précédentes réalisations tout comme les expériences acquises, permettant une continuité dans l'action de sensibilisation et communication sur les solutions bois énergie.

Ainsi l'objectif est de davantage valoriser l'action transfrontalière tout en démultipliant les supports :

- Réalisation d'une *pochette de présentation du projet transfrontalier* EUROWOOD Bois-énergie, pouvant contenir les fiches techniques notamment. Cette pochette de communication sera utilisée pour réaliser des dossiers sur le bois énergie, tant pour les porteurs de projets que pour les médias.
- Lettre *d'informations semestrielle* "Énergie Bois", destinée aux élus, techniciens et professionnels
- Mise à jour et réédition de *l'exposition* bois énergie en 2 exemplaires
- Réalisation de *présentoirs* EUROWOOD bois-énergie à disposition des différents opérateurs

Agence Locale de l'Énergie des Ardennes

- Réalisations de *fiches techniques d'installations* (collectivités, entreprises, agriculteurs et particuliers) respectant une charte graphique commune
- *Site internet*, régulièrement alimenté et mis à jour.

Organisation de colloques transfrontaliers

Il s'agit d'organiser plusieurs moments privilégiés de rencontres et d'échanges au niveau transfrontalier, réunissant plus largement les acteurs de la filière, les décideurs et toute personne intéressée par la thématique, afin de dresser un bilan et d'envisager les perspectives et actions futures.

Participation aux réseaux nationaux et européens

Les opérateurs du projet participeront à des journées d'études ou colloque, dont les thématiques correspondent aux besoins de compétences sur le bois énergie.

Ces événements sont vecteurs de connaissances et d'échanges d'expériences, et sont l'opportunité de nouer des contacts auprès de professionnels et techniciens de la filière.

Ces échanges sont aussi l'occasion de faire connaître le programme et le partenariat local qui en découle, à l'extérieur de la zone concernée. Les opérateurs pourront aussi témoigner du dynamisme de l'initiative EUROWOOD en apportant leur expérience, avec maintenant déjà quatre années de recul sur la structuration de la filière dans la zone transfrontalière.

Ces moments sont donc profitables aux opérateurs et à la zone transfrontalière.

2. Plus-value transfrontalière de la sous-action :

La mise en œuvre d'outils de communication communs à l'échelle du territoire transfrontalier permet de sensibiliser la population aux enjeux du bois énergie sans préoccupation ni identification des limites administratives locales. Les mêmes documents et même messages sont diffusés, inscrit dans la logique globale du développement durable.

En parallèle, la mutualisation des supports favorise la fédération des acteurs de la filière - élus, techniciens et professionnels - favorisant la gestion concertée de la ressource bois et le développement du bois-énergie dans la zone transfrontalière.

Ce travail en commun, nécessitant une grande concertation et de nombreux échanges, permet à tous les acteurs du programme de pouvoir appréhender la thématique bien au-delà de leur simple territoire d'intervention, sur l'ensemble de la zone transfrontalière. Une connaissance globale de la zone est ainsi acquise par tous.

3. Public-cible :

L'ensemble de la population de la zone transfrontalière est concerné par les installations de chauffage au bois automatique aussi bien chez les particuliers que dans les entreprises ou collectivités.

Les élus locaux et les décideurs sont particulièrement visés concernant certes la sensibilisation et l'information mais aussi concernant l'accompagnement des maîtres d'ouvrage dans les projets. En effet les projets des collectivités sont en général les plus structurants pour la filière.

Participation aux réseaux : professionnels de la filière

4. Calendrier de mise en œuvre :

Outils de communication transfrontaliers : 2008-2011

Animations et actions de sensibilisation : 2008-2011

Émergence et suivi des projets : 2008-2011

Organisation de colloques transfrontaliers : 2009-2011

Sous-action 3 : Normalisation de combustibles et optimisation de la logique d'approvisionnement

1. Description synthétique de la sous-action :

Mise en œuvre d'une démarche de qualité

Une des caractéristiques contraignantes de la biomasse est sa qualité très variable, selon la nature, l'origine, le mode de récolte et de préparation. L'instauration et le respect d'une normalisation, de critères de référence, permettront de sécuriser à la fois le fournisseur et le consommateur. L'identification et la communication sur ces critères aboutira à une caractérisation qualitative du combustible et donc à une fiabilisation de l'approvisionnement.

Ces deux aspects sont en effet importants puisque répondant aux attentes du maître d'ouvrage, lequel ignore si le combustible proposé est adapté à son type de chaudière. Un véritable dialogue s'instaure entre le client et le fournisseur qui va au-delà de la simple fourniture de combustible garantissant un niveau de performance en constante progression.

Il s'agira dans un premier temps de répertorier les actions et initiatives concernant la qualification des combustibles bois déchiqueté et granulé, afin d'identifier et de déterminer les critères de qualité à valoriser sur la zone transfrontalière.

Par la suite, une phase de communication aussi bien au niveau des producteurs que des consommateurs sur la démarche qualité est nécessaire pour la mise en œuvre de cette action.

Cette phase permettra aux utilisateurs notamment de les accompagner dans le choix du combustible adapté à leur chaudière, à définir les modalités d'approvisionnement et à contractualiser l'approvisionnement de la chaudière.

Pour assurer une crédibilité dans la démarche qualité, les opérateurs devront être capables de réaliser des mesures pour mettre en évidence des différences de caractéristiques, indépendamment des affirmations des usagers ou des fournisseurs. Des tests d'humidité, de démonstration et de contrôle, pourront être effectués par les différentes structures présentes sur le territoire et des analyses qualitatives (PCI, taux de cendre) seront réalisées par le Centre du Bois de Thiérache.

Approvisionnement de proximité

Le programme précédent a vu la mise en place de plateformes capables de fournir du combustible à une échelle industrielle sur toute la zone transfrontalière. Des solutions d'approvisionnement ont émergé d'une part pour des chaufferies industrielles et d'autre part pour des chaufferies d'une échelle moindre (chaufferie de commune rurale, micro réseau de chaleur, particuliers) permettant une couverture du territoire transfrontalier en fourniture de combustible. Ainsi des solutions et des outils d'approvisionnement existent quelque soit le niveau de puissance de l'installation.

À partir de la démarche des plates formes de proximité initiée par l'A.A.A.T. en Thiérache, il s'agira maintenant d'inciter et accompagner la mise en œuvre d'un approvisionnement pour les petits volumes, en mettant l'accent sur une réflexion de proximité entre la ressource, les dépôts et les lieux de consommation. À cet égard la mobilisation du bois issu de l'entretien des haies, clairement identifiée dans le programme précédent, constitue un gisement dont le potentiel est à valoriser.

Dans ce cas, l'implication des agriculteurs, des collectivités et des communes forestières est un atout essentiel. L'objectif est d'aboutir à un maillage du territoire avec de petits sites de préparation / stockage de combustible pour les petits consommateurs, réduisant ainsi les distances de livraison (et donc les coûts financiers et environnementaux). En effet, pour les faibles consommations, le prix du transport impact considérablement le coût du combustible. Une trop grande distance de livraison pour un petit volume n'est pas envisageable économiquement, et pas souhaitable sur le plan environnemental. La proximité de la fourniture en combustible est aussi un critère de poids dans la pertinence d'un projet de chaufferie.

Agence Locale de l'Energie des Ardennes

Cette action passe par la mise en œuvre d'une assistance et d'un appui technique aux producteurs (agriculteurs, communes ou collectivités) tout en développant une distribution de combustibles de proximité afin de répondre aux besoins locaux.

2. Plus-value transfrontalière de l'action :

L'optimisation de la logique d'approvisionnement et la mise en œuvre d'une démarche qualité au niveau de la zone transfrontalière permettront :

- des échanges de savoir-faire et de retour d'expériences ;
- la mutualisation de moyens technique (analyses) ;
- la mise en œuvre d'une méthodologie et d'un projet commun au territoire sur l'optimisation de la qualité des combustibles bois.

3. Public-cible :

Structuration de l'approvisionnement : collectivités, agriculteurs

Démarche qualité : professionnels de l'approvisionnement, installateurs de chaudières, industriels, entreprises, particuliers... du producteur de combustible à l'utilisateur.

4. Calendrier de mise en œuvre :

Structuration de l'approvisionnement : 2008 - 2011

Recherche des expériences existantes en matière de qualité : 2008

Sensibilisation et campagne : 2008 - 2011